

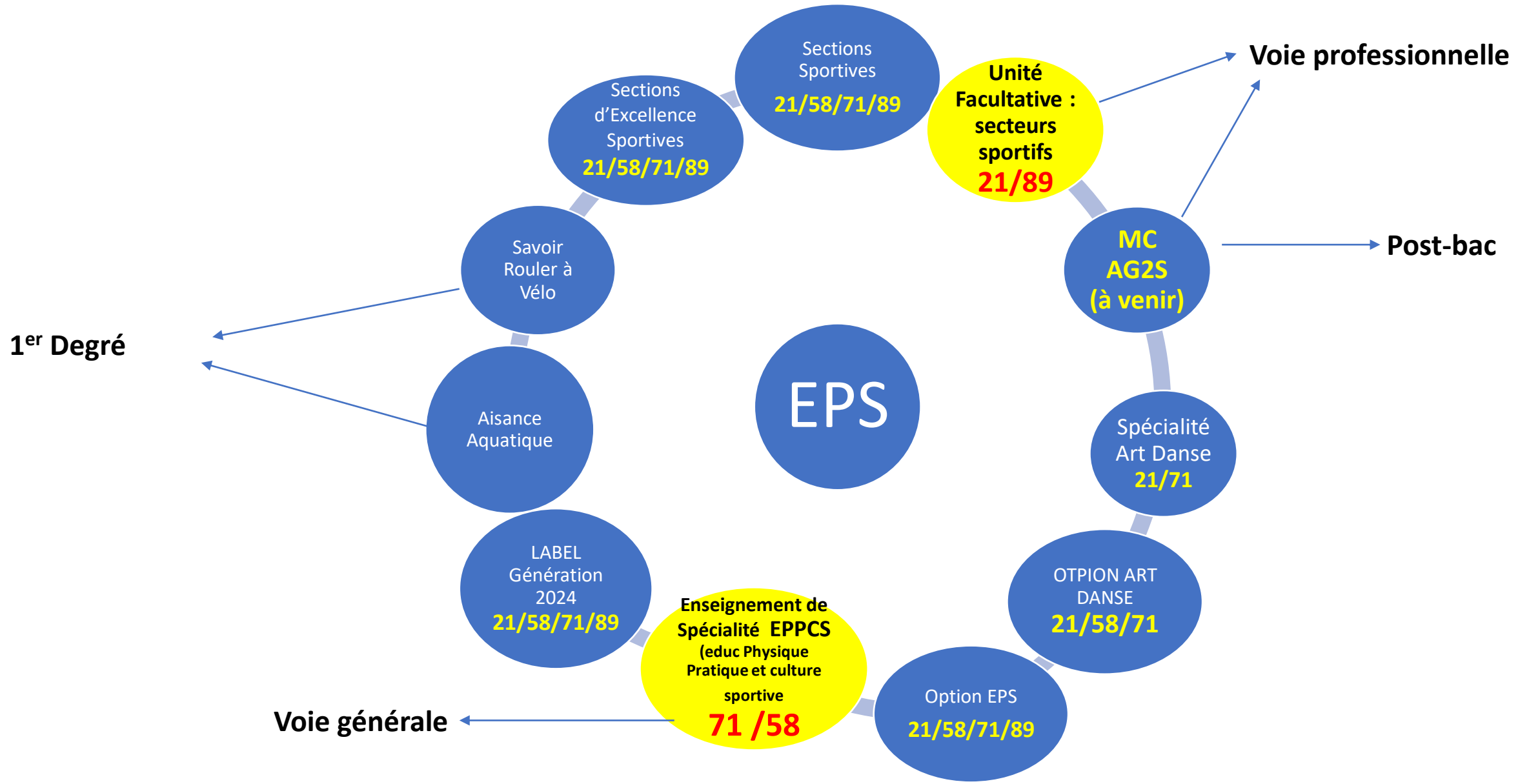


ACADÉMIE  
DE DIJON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# L'unité facultative Secteurs Sportif liée aux métiers du sport dans la voie professionnelle/ L'UF2S

# Coloration sportive des dispositifs satellites à l'EPS dans l'académie de Dijon



# L'unité facultative secteur sportif: rappel des points clé

- 5 bacs professionnels éligible pour la rentrée 2021
  - Assistance à la gestion des organisations et leurs activités (AGOrA)
  - Métiers du commerce et de la vente ;
  - Métiers de l'accueil
  - Métiers de la sécurité
  - Animation enfance et personnes âgées (AEPA)
- Préparation aux 2 Unités:4 du BPJEPS dès la classe de première : **Encadrement tout public** et **Projet d'animation**
- Coloration des enseignements : articulation ,concordance des compétences entre Métier du Sport et Filière Bac
- Niveau satisfaisant d'EPS exigé pour les élèves à l'issue de la seconde
- Mise en place dans le cadre des nouvelles possibilités offertes par les mesures de transformation de la voie professionnelle :
  - ✓ utilisation des horaires consacrés au chef d'oeuvre, à la co-intervention, à l'accompagnement personnalisé et à l'orientation,
  - ✓ mobilisation des horaires d'enseignements existants (dont les heures d'EPS, de PSE, d'économie-gestion) , l'AS et les PFMP.
- Mise en place de l'UF dans le cadre de la DHG allouée, sans moyens supplémentaires.
- Interdisciplinarité
- Structures sportives partenaires mobilisables pour les stages
- Association Sportive présente et mobilisables pour les stages
- Section Sportive =valeur ajoutée
- Elèves volontaires
- Equipe EPS volontaire et motivée
- 3 établissements proposés pour la rentrée 2021
- Formation des équipes: guide, contenus,parcours M@gistère, FIL, IG,IA-IPR EPS

# L'unité facultative liée aux métiers du sport

## ENJEUX

- Bi-Qualification
- passer une unité facultative «secteur sportif» reconnue
- Accès renforcé à l'EMPLOI dans les métiers du sport
- Gagner 1 an pour la qualification /BPJEPS
- Reconnaissance de compétences particulières
- Préparation au BPJEPS
- 2022 BAC PRO « Métiers du sport »

## ELIGIBILITE

- Assistance à la gestion des organisations et leurs activités (AGOrA)
- Métiers du commerce et de la vente
- Métiers de l'accueil
- Métiers de la sécurité
- Animation enfance et personnes âgées (AEPA)

## ETABLISSEMENTS

**RETENUS:** Lycée Simone Weil de Dijon (21)

- Lycée Pierre et Marie Curie de Sens (89)
- Lycée St Joseph La Salle d'Auxere

## CAHIER DES CHARGES

Contexte sportif local

Appui des collectivités locales et lien avec les différents projets de la ville

Possibilité d'un partenariat en lien avec la DRAJES

Dynamique des équipes EPS et Enseignements professionnels

Interdisciplinarité

Présence d'une AS

Horaires d'enseignements intégrés

## CADRE ACADÉMIQUE

- 2 établissements (89/21)
- Equipe d'établissement volontaire et concertée
- Coloration concertée
- Marge d'autonomie des établissements à investir
- Communication aux élèves début mai
- Accompagnement des équipes : guide, formation M@gistère, binôme référents(IA –IPR EPS,IEN)
- Partenariat sportif et collectivités territoriales
- Suivi scolaire
- Référents

## ESPACES D' INTERVENTION

- Chef d'oeuvre, intervention AP, PSE, orientation, PFMP, EP

# RESSOURCES

- 1 La filière des métiers du sport dans la voie professionnelle (Bernard ANDRE, IGESR 11 mars 2021)
- 2 Grilles horaires
- 3 Panorama des métiers en lien avec le développement des activités sportives
- 4 Parcours de formation
- 5 Compétences partagées ou complémentaires UC1 + UC2 de BPJEPS avec le bac ciblé

## ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Grille horaire bac Pro

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	105	84	78	267
Mathématiques	45	56	39	140
Langue vivante A	60	56	52	168
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B (selon les spécialités)	45	42	39	126
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26	84
Éducation physique et sportive	75	70	65	210
<b>TOTAL DES HEURES</b>	<b>360 h</b>	<b>336 h</b>	<b>299 h</b>	<b>995 h</b>
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90 h	84 h	91 h	265 h
<b>TOTAL DES HEURES</b>	<b>900 h</b>	<b>840 h</b>	<b>780 h</b>	<b>2 520 h</b>
<b>PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL</b>	4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	8 semaines	18 à 22 semaines

**Association Sportive (UNSS)**

## Construire UC1 et UC2

En lien avec les programmes disciplinaires

Programmes EPS : 70 h en 1<sup>ère</sup> et 65h en terminale (valider les tests d'exigence préalable)

préparation à l'emploi : recherche, CV, entretiens, ...

3h par semaine

84h en 1<sup>ère</sup>  
78h en terminale

6 semaines en structures sportives dédiées à UC1 et UC2

# GRILLE HORAIRE

## Grille horaire bac Pro

# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Volume horaire de référence (a) correspondant à une durée de 84 semaines d'enseignement, 22 semaines de PFMP et 2 semaines d'examen

### ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

	Seconde	Première	Terminale	Total sur 3 ans
Enseignement professionnel	330	266	260	856
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13	71
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13	57
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52	108
Prévention-santé-environnement	30	28	26	84
Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	30	28	26	84
	450 h	420 h	390 h	1 260 h

## Construire UC1 et UC2

En lien avec les programmes de UC1 et UC2 et de l'EPS

13h de co-intervention avec l'EPS en terminale

20h en 1<sup>ère</sup> - 25h en terminale

En lien avec les programmes de UC1 et UC2 et de l'EPS

## Panorama des métiers existants ou émergents en lien avec le développement des activités sportives



Un périmètre « métiers du sport » étendu et des compétences transférables

Cette représentation élargie des métiers du sport offre un cadre particulièrement adapté pour intégrer les mutations des pratiques et des structures sportives. Elle ouvre la possibilité de dessiner des aires de mobilité entre métiers à partir des compétences mobilisées

L'activité sportive ne peut se développer sans prendre en compte un halo de métiers et de compétences empruntés à d'autres secteurs.

Rapport France Stratégie 2019

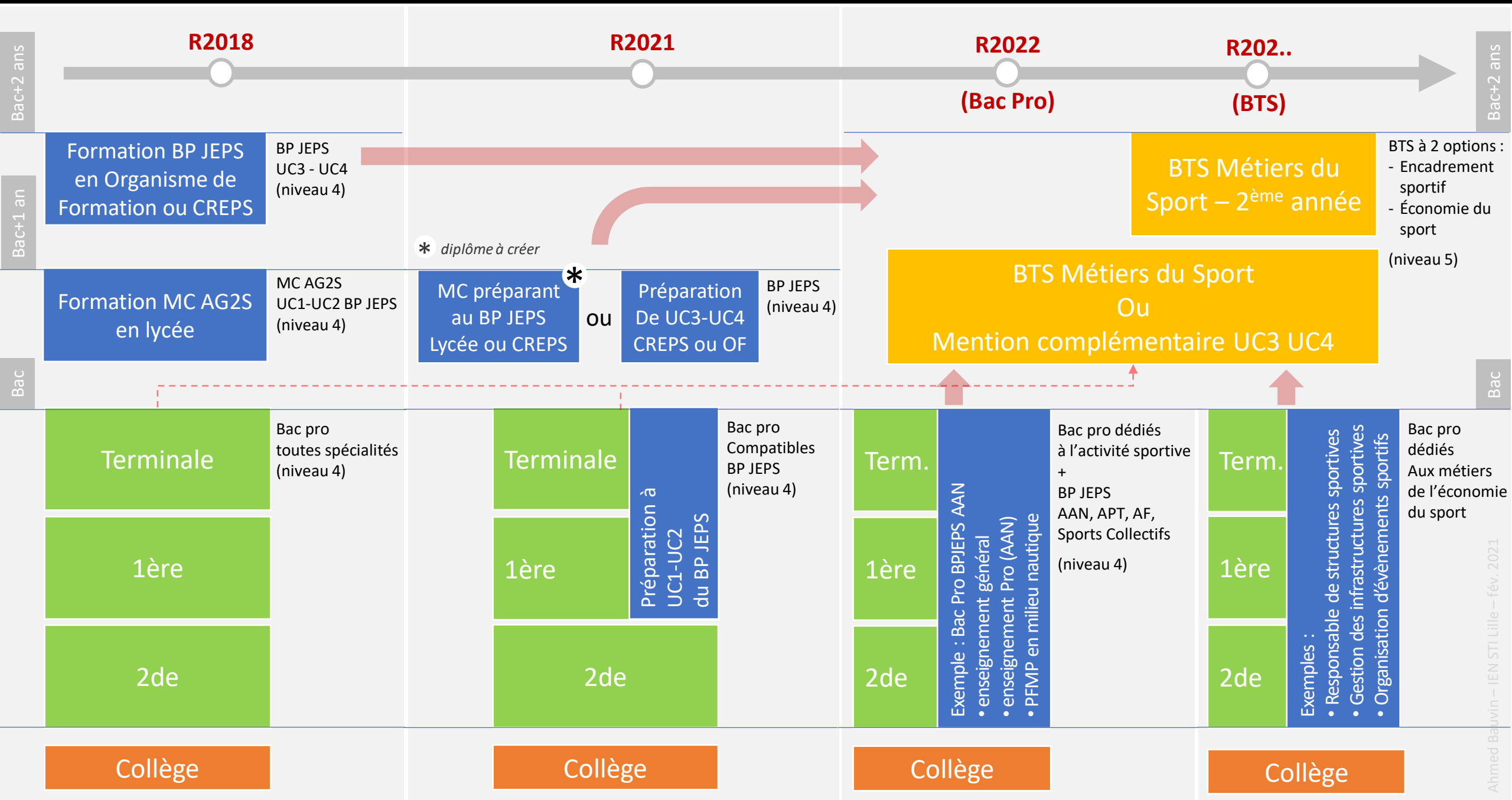
Vision prospective partagée des emplois et des compétences

Les métiers du sport

- Inscrire la formation dans un parcours de professionnalisation,
- Elargir l'angle de vue pour envisager les parcours dans l'univers du sport au sens large, complémentarités centrées sur les métiers de l'encadrement des pratiques sportives ,
- Réfléchir à un décloisonnement des approches des différentes parties prenantes du domaine, pour envisager de véritables parcours de certification et de formation tout au long de la vie, visant des carrières longues dans le domaine du sport ,
- Développer les parcours de professionnalisation fondés sur la pluri-qualification et la transférabilité des compétences,
- Favoriser l'émergence de profils poly-compétents,



# Parcours de formation professionnelle dans les métiers du sport (projet en réflexion)



# Filière actuelle

# Proposition envisagée rentrée 2021

- La proposition permet aux jeunes de gagner 1 an pour obtenir la qualification BPJEPS de niveau 4
- La préparation aux UC1 et UC2 est intégrée à l'organisation de 5 bac pro (formation compatible avec les compétences de bac pro AEPA, AGORA, Accueil, Vente commerce, sécurité) et mobilise l'horaire d'EPS, une partie de l'horaire de chef d'œuvre et la co-intervention en terminale, une partie PSE, les modules d'insertion et de poursuite d'études en terminale,).
- L'association sportive (UNSS) consolide les 6 semaines de PFMP effectuées en structure sportive et permet une immersion ciblée en structure sportive. Les compétences travaillées sont compatibles bac pro et BPJEPS

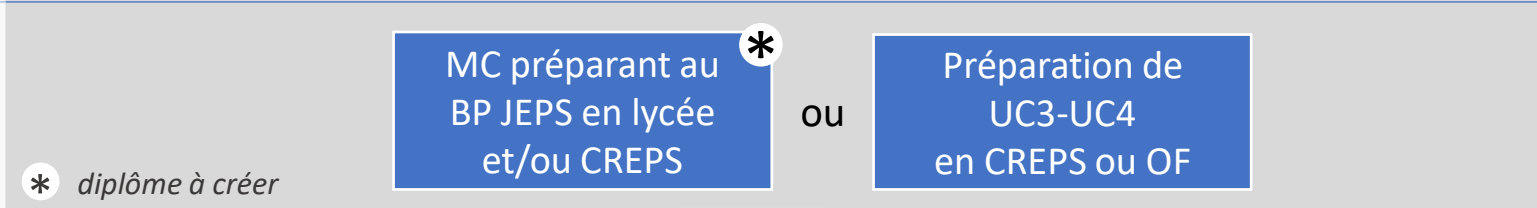
→ Travail à faire et ingénierie: explorer les référentiels pour aller au delà du Bac Pro AGORA, AEPA, métiers de l'accueil, du commerce et de la vente, métiers de la sécurité

### Calendrier

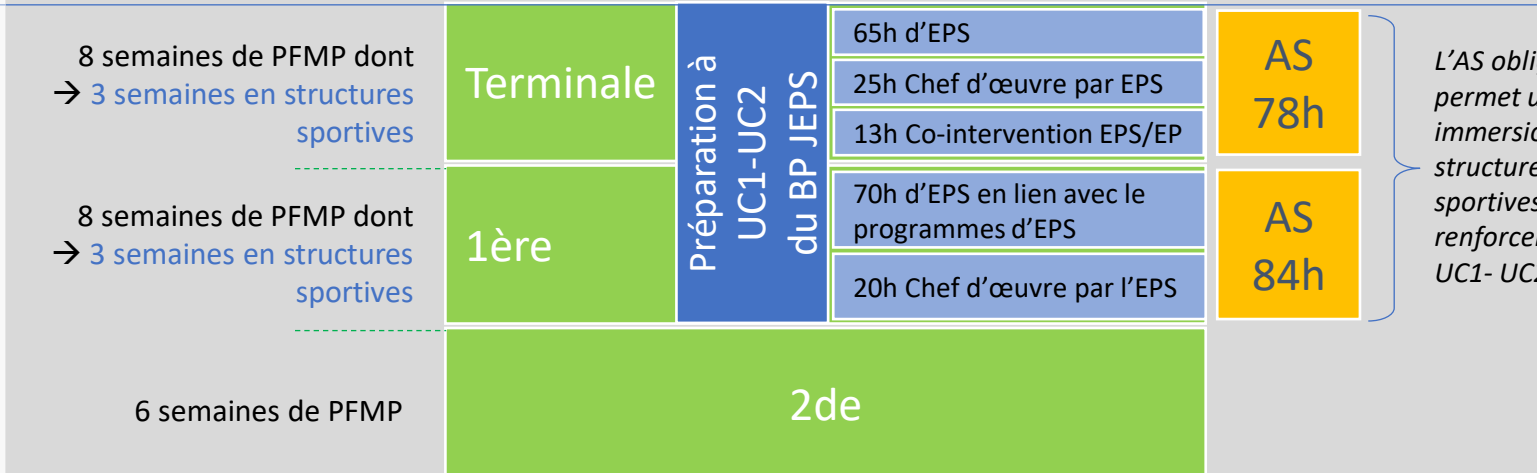
- **R2021** : mise en œuvre en classe de 1<sup>ère</sup> : 174h de formation à UC1 et UC2 et TEP du BP JEPS APT ou AAN
- **R2022** : déploiement en terminale : 181h de formation à UC1 et UC2 du BP JEPS APT ou AAN et TEP

Formation BP JEPS en Organisme de Formation ou CREPS	BP JEPS UC3 - UC4 (niveau 4)
--	------------------------------

Formation MC AG2S en lycée	MC AG2S (niveau 4) UC1-UC2 BP JEPS
----------------------------	------------------------------------



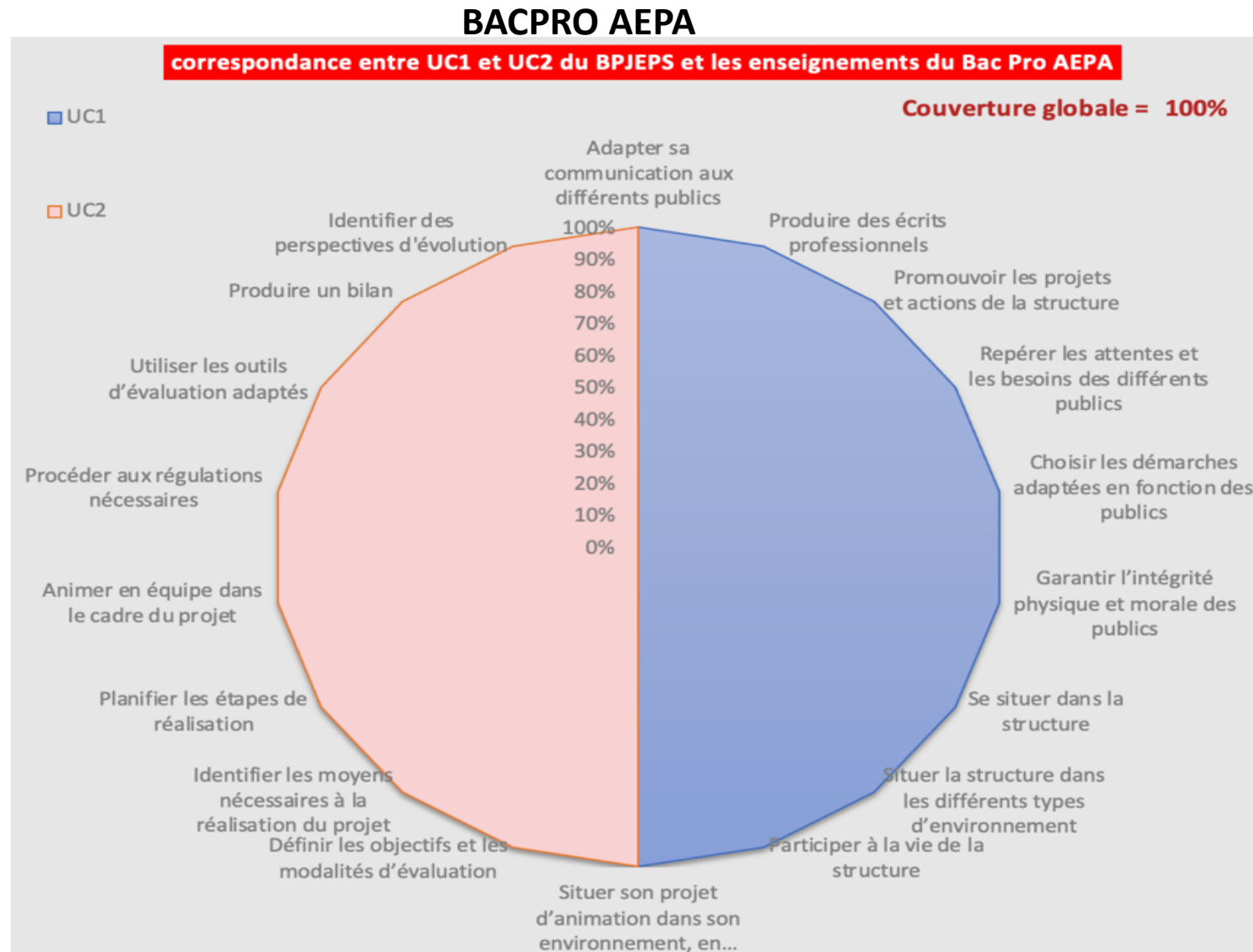
Terminale	Bac pro toutes spécialités (niveau 4)
1ère	
2de	



Collège
---------

Collège
---------

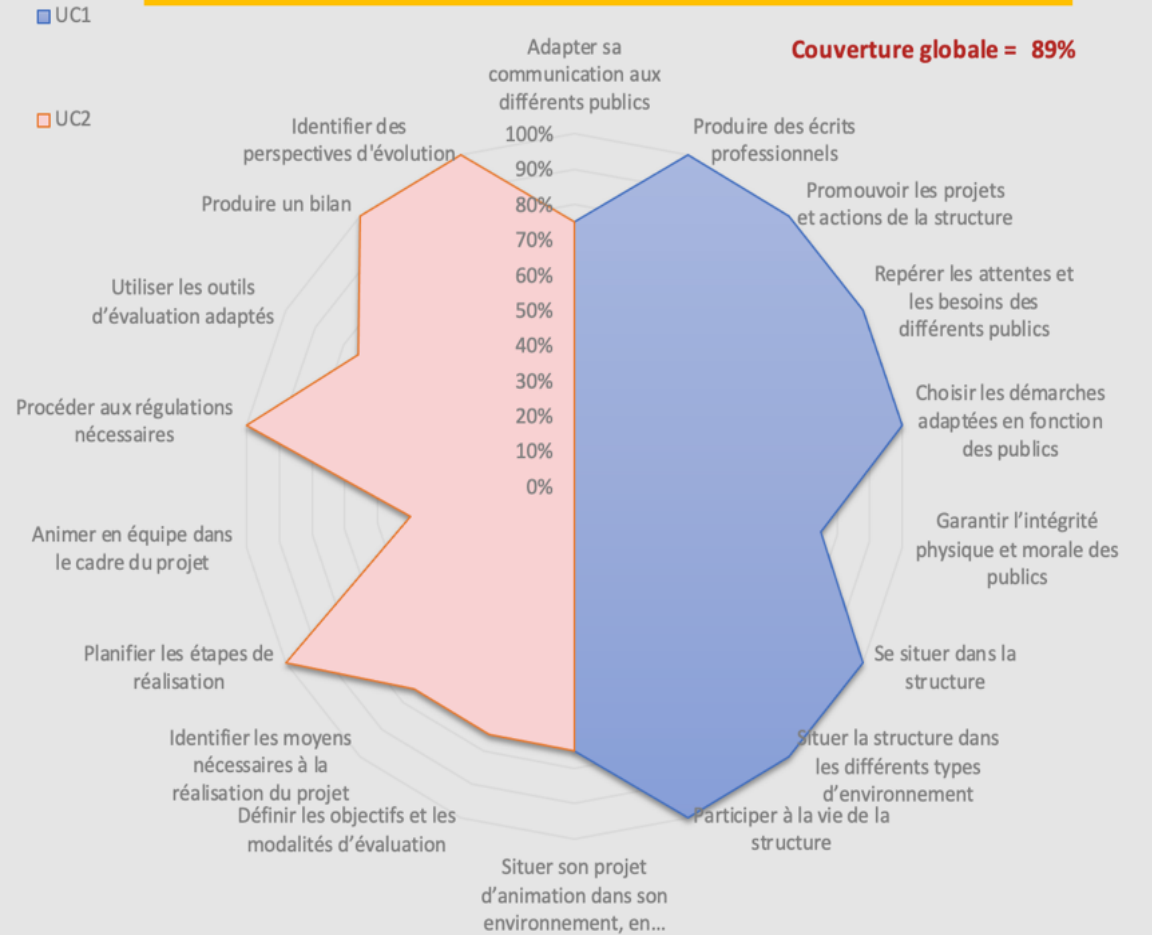
## 2. Compétences partagées ou complémentaires UC1 + UC2 de BPJEPS avec les 5 BACS Ciblés



## 2. Compétences partagées ou complémentaires UC1 + UC2 de BPJEPS avec les 5 BACS Ciblés

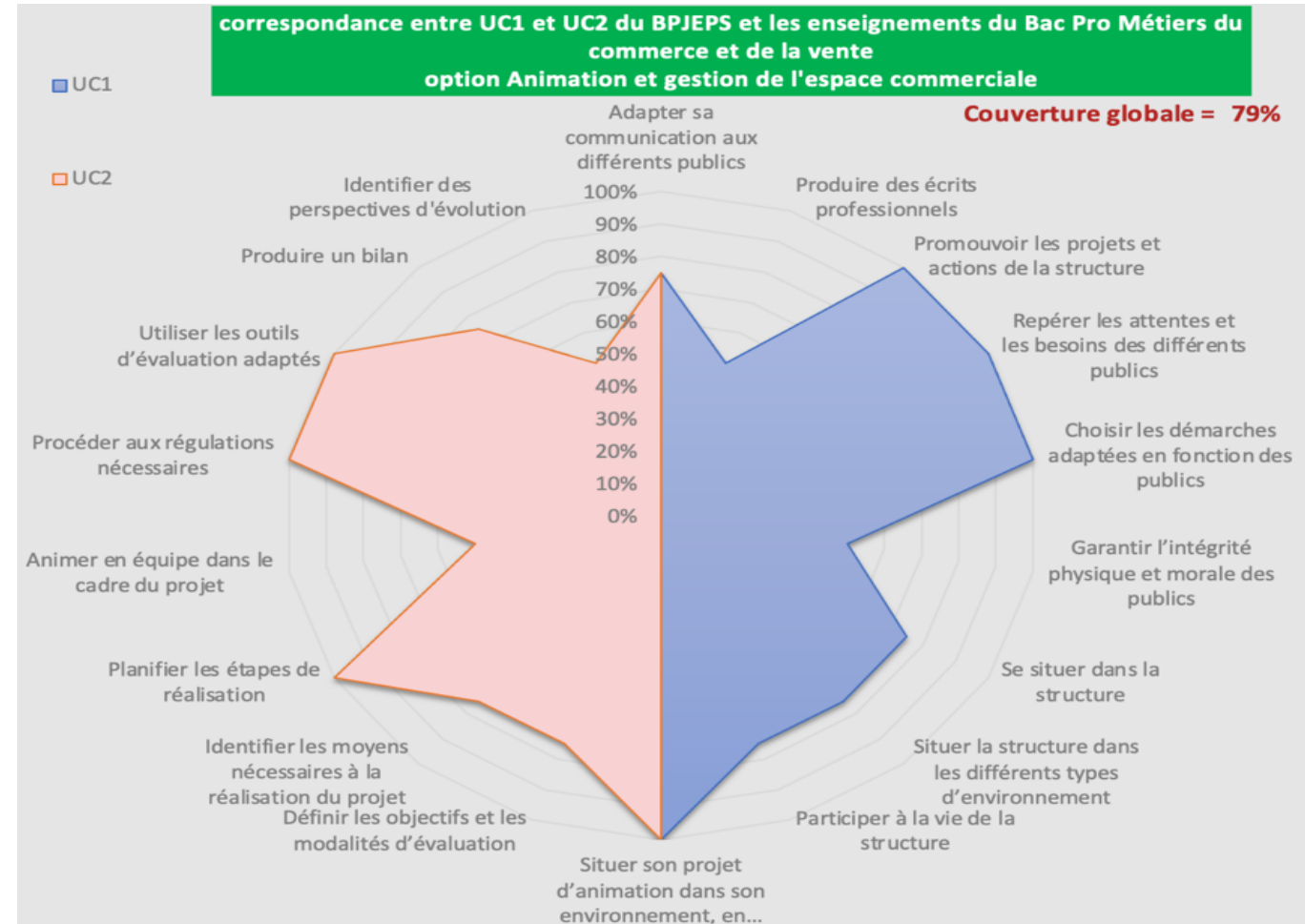
### BAC PRO AGORA

correspondance entre UC1 et UC2 du BPJEPS et les enseignements du Bac Pro Assistance à la gestion des Organisations et de leurs activités



### BAC PRO COMMERCE VENTE /Animation et Gestion Commerciale

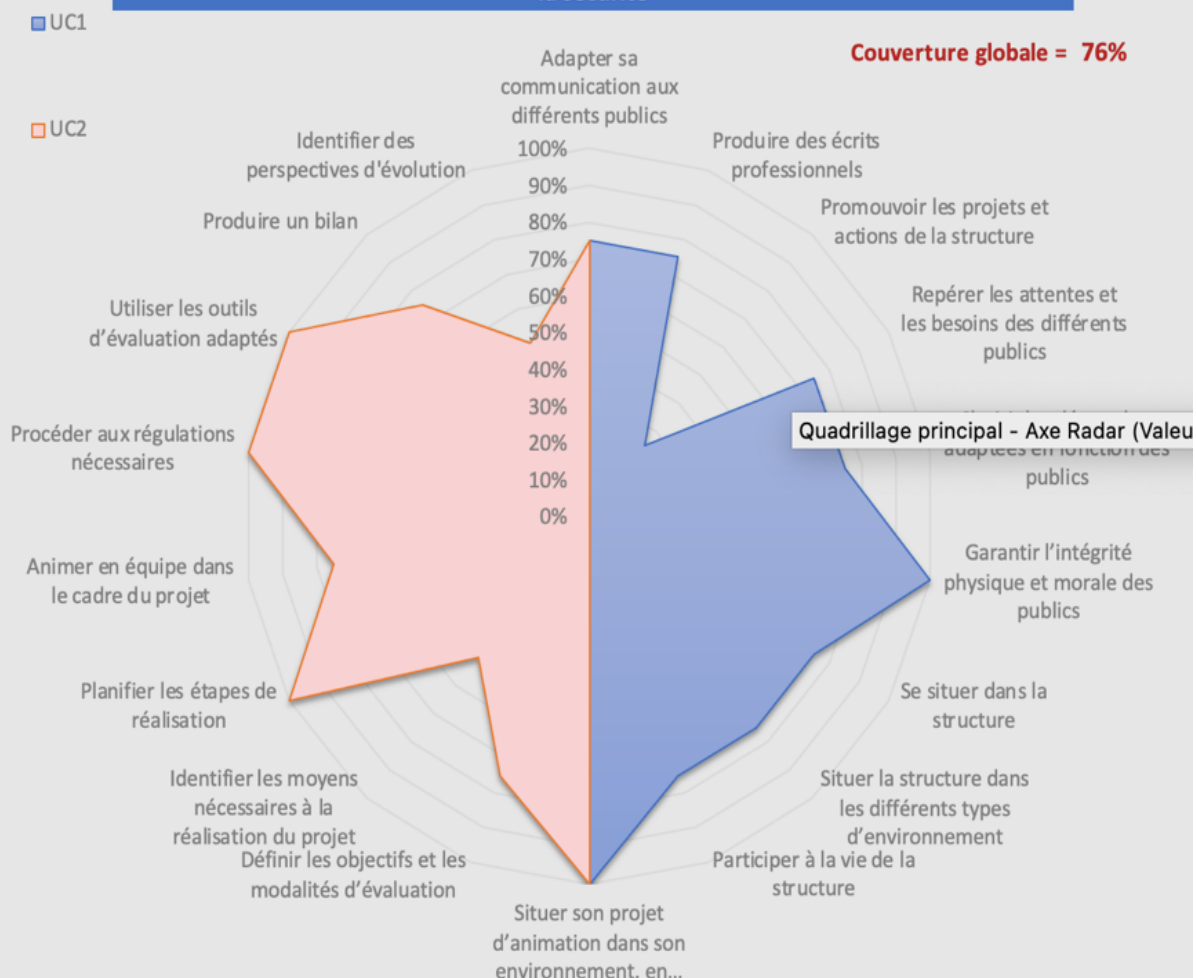
correspondance entre UC1 et UC2 du BPJEPS et les enseignements du Bac Pro Métiers du commerce et de la vente option Animation et gestion de l'espace commerciale



## 2. Compétences partagées ou complémentaires UC1 + UC2 de BPJEPS avec les 5 BACS Ciblés

### BAC PRO DE LA SECURITE

correspondance entre UC1 et UC2 du BPJEPS et les enseignements du Bac Pro Métiers de la sécurité



### BAC PRO MÉTIERS DE L'ACCUEIL

correspondance entre UC1 et UC2 du BPJEPS et les enseignements du Bac Pro Métiers de l'accueil

